

Programme de Formation

CERTIVOLATILES®

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à un public varié, notamment :

- **Techniciens 3D** : Professionnels spécialisés dans la dératisation, désinsectisation et désinfection.
- **Commerciaux 3D** : Représentants commerciaux travaillant dans le secteur de la gestion des nuisibles.
- **Managers 3D** : Responsables d'équipes dans le domaine de la lutte contre les nuisibles.
- **Collectivités** : Agents des collectivités territoriales responsables de la gestion des nuisibles dans les espaces publics.
- **Élus** : Décideurs politiques impliqués dans la gestion de la biodiversité et des nuisibles.
- **Responsables qualité** : Professionnels s'assurant que les normes de qualité sont respectées dans la lutte antivolatile.
- **Industrie sensible** : Acteurs des secteurs tels que l'agroalimentaire, pharmaceutique, où la gestion des nuisibles est cruciale.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation sont multiples :

- **Compréhension des volatiles nuisibles** : Les participants apprendront à connaître la biologie et le comportement des volatiles nuisibles, ce qui est essentiel pour une gestion efficace.
- **Techniques de lutte** : La formation permettra aux participants de mettre en œuvre diverses techniques de lutte adaptées à chaque situation.
- **Réglementation** : Les stagiaires maîtriseront la réglementation en vigueur concernant la lutte contre les oiseaux, ce qui est crucial pour éviter des sanctions.
- **Élaboration de devis** : Les participants seront formés à établir des devis respectant la réglementation et les contraintes techniques de chaque intervention.
- **Chiffrage fiable** : L'utilisation d'un cadencier standard pour un chiffrage précis sera enseignée, afin d'assurer une transparence des coûts.
- **Conseils aux clients** : Les stagiaires apprendront à donner des conseils et préconisations adaptés aux besoins de leurs clients.



Description

Cette formation technique sur les volatiles nuisibles est conçue pour fournir aux professionnels les compétences nécessaires pour gérer efficacement les nuisances causées par ces oiseaux. Le programme se déroule sur une journée complète, incluant des sessions théoriques et pratiques.

Le déroulement de la formation est le suivant :

1. **Présentation** : Introduction aux objectifs de la formation et présentation des intervenants.
2. **Quiz initial** : Évaluation des connaissances préalables des participants.
3. **Problématique des oiseaux** : Discussion sur les nuisances et maladies associées à la présence des oiseaux dans divers environnements.



4. **Focus sur 5 espèces** : Étude approfondie de cinq espèces problématiques : le pigeon biset, le goéland argenté, l'étourneau, le moineau domestique et la mouette rieuse.
5. **Les sens chez les oiseaux** : Compréhension des sens des oiseaux et de leur impact sur les méthodes de lutte.
6. **Réglementation** : Détails sur la législation applicable à la lutte aviaire.
7. **Méthodes de lutte** : Analyse des différentes méthodes de lutte contre les volatiles, y compris les systèmes d'exclusion et les systèmes répulsifs.
8. **La fauconnerie** : Introduction à la fauconnerie comme méthode alternative de bio-prédation.
9. **Tir sanitaire** : Considérations éthiques et pratiques sur le tir sanitaire des volatiles.
10. **Conseils/préconisations** : Élaboration de recommandations pratiques pour les clients.
11. **Étude de cas pratique** : Application des connaissances acquises à travers des cas concrets.
12. **Chiffrage** : Les clés d'un bon chiffrage en lien avec les interventions.
13. **Questions/Réponses** : Espace ouvert pour les questions des participants.
14. **Conclusion/Quiz final** : Évaluation des compétences acquises au cours de la formation.

Les stagiaires recevront également un livret pédagogique qui leur servira de support tout au long de leur apprentissage.



Prérequis

Pour participer à cette formation, il est nécessaire de répondre à certains **pré-requis** :

- **Certificat de compétence** : Les participants doivent posséder un certificat de compétence en matière de biocides, garantissant leur connaissance des produits et de leur utilisation.
- **Expérience terrain** : Une expérience pratique dans le domaine de la lutte contre les nuisibles est également demandée, permettant aux apprenants d'avoir une compréhension solide des enjeux et des pratiques sur le terrain.

Si jamais vous n'avez pas l'un de ces pré-requis, merci de nous contacter par mail afin que nous puissions mettre en place une solution de formation.



Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques de cette formation incluent :

- **Séance de formation en salle** : Les participants se réunissent en présentiel pour des échanges directs avec le formateur.
- **Études de cas concrets** : Les stagiaires travaillent sur des situations réelles pour appliquer les théories apprises.
- **Exposés théoriques** : Les connaissances fondamentales sont transmises par le biais de présentations et d'exposés.
- **Supports variés** : Utilisation de différents supports comme des vidéos et des paperboards pour enrichir l'expérience d'apprentissage.



Moyens et supports pédagogiques

Les moyens et supports pédagogiques sont variés et adaptés aux besoins des participants :

- **Livret pédagogique** : Un livret est remis à chaque stagiaire, contenant des informations clés et des ressources complémentaires.
- **Film vidéo** : Des vidéos illustratives sont utilisées pour montrer des exemples pratiques de lutte contre les volatiles.
- **Paper board** : Utilisé pour des notes et des schémas durant les sessions théoriques.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des compétences acquises durant la formation comprennent :

- **Questions orales ou écrites** : Des QCM et des questions ouvertes permettront d'évaluer la compréhension des participants.
- **Liste d'émargement** : Un document de présence sera rempli pour chaque participant.
- **Délivrance d'attestation** : À la fin de la formation, une attestation et un label seront remis aux participants ayant validé leurs compétences.



Informations sur l'admission

Pour s'inscrire à cette formation, les participants peuvent contacter directement l'organisme de formation par téléphone ou par email. Les places sont limitées à un maximum de 15 participants pour garantir une formation interactive et de qualité. Il est conseillé de s'inscrire à l'avance pour assurer sa place.

Les informations spécifiques concernant les besoins particuliers, tels que les demandes d'accessibilité, doivent être communiquées lors de l'inscription.



Informations sur l'accessibilité

Accessibilité et Accueil des Personnes en Situation de Handicap

Notre organisme de formation est engagé dans une démarche d'inclusion et met tout en œuvre pour rendre ses formations accessibles à tous.

Vous êtes en situation de handicap (temporaire ou permanent), ou vous rencontrez des difficultés de santé particulières ? Nous vous invitons à nous en informer dès votre inscription, ou à tout moment avant le démarrage de votre session, afin que nous puissions évaluer ensemble vos besoins spécifiques et co-construire les aménagements nécessaires (pédagogiques, matériels, techniques ou organisationnels).

- **Votre interlocuteur privilégié :** Notre Référent Handicap est à votre écoute pour vous accompagner, garantir la confidentialité de nos échanges et faire le lien, si nécessaire, avec les partenaires spécialisés (AGEFIPH, Cap Emploi, etc.).
- **Contact :** Bénédicte PAILLER
- **E-mail :** benedicte.pailler@izigroup.fr
- **Téléphone :** 04 78 26 25 08